

Tarbes, le 20 juillet 2026

Hôpital de Lanne : pas de déclaration d'utilité publique sans transparence ni garanties

Jusqu'au 25 septembre 2026, la population des Hautes-Pyrénées est appelée à se prononcer sur le projet d'hôpital commun Tarbes-Lourdes à Lanne, dans le cadre d'une enquête publique unique. **La France insoumise appelle à s'en saisir massivement.**

Car on demande aux citoyens de se prononcer sur un projet dont le contenu réel leur est caché. Chiffré à 270 millions d'euros à son lancement, réévalué jusqu'à 405 millions, le projet prévoit désormais la suppression de 50 à 70 lits supplémentaires. Le rapport de l'ANAP, qui conditionne les 300 millions d'euros de l'État et identifie les coupes à opérer, n'a jamais été rendu public. Et fermer les hôpitaux de Tarbes et de Lourdes, c'est éloigner des soins ceux qui peinent déjà à se déplacer, au bénéfice des cliniques privées.

Aucune déclaration d'utilité publique ne saurait être prononcée tant que :

- 1.** le rapport de l'ANAP et la lettre ministérielle qui l'accompagne n'auront pas été publiés, avant la clôture de l'enquête ;
- 2.** aucun engagement chiffré et opposable n'aura été pris sur les lits, les effectifs et le projet médical ;
- 3.** l'accès aux soins de proximité à Tarbes et à Lourdes ne sera pas garanti ;
- 4.** le maintien intégral des hôpitaux de Lannemezan et de Bagnères-de-Bigorre ne sera pas garanti.

Sans ces conditions, ce projet n'est pas d'utilité publique : c'est un plan de rationalisation financière appliqué à l'hôpital public.

Le dossier est consultable en mairie de Lanne et sur le site de la préfecture jusqu'au 25 septembre à 19h. Chaque contribution compte.

La santé n'est pas une ligne comptable. C'est un droit.